

Nous devons avouer que cette action était nécessaire à cause de circonstances nouvelles. Tous les pays du monde qui sont de gros producteurs de blé ont dû avoir recours à de semblables mesures. On a dit que le refus des syndicats de vendre du blé avait causé la perte de nos marchés; je vais citer à ce sujet l'opinion de M. McIvor qui figure à la page 376 du compte rendu. Voici ce qu'il dit:

Etudions ce qui s'est passé en France, en Allemagne et en Italie. De 1924-1925 à 1928-1929, ces pays importaient une moyenne de 215 millions de boisseaux par année. De 1929-1930 à 1933-1934, ils n'ont importé qu'une moyenne de 95 millions de boisseaux, soit une réduction annuelle de 120 millions de boisseaux pour cette dernière période comparée avec la précédente.

Voyons maintenant ce qui s'est produit l'année dernière. La France, l'Allemagne et l'Italie ont importé un total de 26 millions de boisseaux. Comme question de fait, l'Allemagne est devenue un pays exportateur et a expédié à l'étranger 5 millions de boisseaux. Quel en a été le résultat pour le Canada. En supposant que nous fournissions 40 p. 100 des importations de ces trois pays avant 1929-1930, ce qui est un pourcentage bien raisonnable, nous avions à notre disposition un marché pour 85 millions de boisseaux de blé canadien. Si nous avions eu l'année dernière tout le marché de ces trois pays (nous en avons eu une bonne partie), nous n'aurions eu un débouché que pour 26 millions de boisseaux. C'est un des aspects du problème d'exportation dont il faut tenir compte.

Ne nous faisons pas d'illusion, nous n'avons plus nos anciens débouchés. M. James Richardson a raconté dans sa déposition que, l'an dernier, il a parcouru les pays les plus importants de l'Europe. Il a constaté qu'il y avait peu d'affaires à conclure en Allemagne. Il s'est fait payer, mais d'autres, qui avaient vendu plus tard, n'ont pas encore touché leur argent. Il n'y a à peu près rien à faire en France, ni en Italie, affirme-t-il.

Je saisis l'occasion pour exprimer l'avis que les mesures prises par M. McFarland pour stabiliser les prix ont eu des avantages énormes pour les cultivateurs de l'Ouest. Le Gouvernement mérite des éloges pour avoir soutenu Mr. McFarland. Tous les témoins entendus par la commission parlementaire ont avoué que; sans stabilisation, les prix seraient tombés à des niveaux bien plus bas. En octobre dernier, on a jeté sur le marché, en trois jours, dix-huit millions de boisseaux de blé. Le président de la bourse des grains n'a pas eu toute la sincérité voulue à cet égard, car, en réponse à des questions, il a affirmé ne pas se rappeler cet incident, incident qui a eu pourtant assez de retentissement sur la vie économique de la nation. La plupart des journaux ont publié de grandes manchettes à ce sujet; presque tout le monde était au cou-

[M. Lucas.]

rant. Néanmoins, après en avoir parlé dans un exposé écrit, le président de la bourse, au cours de l'interrogatoire, a prétendu ne plus s'en souvenir.

J'aborde un autre point. D'aucuns pensent que la chute des prix entraîne le relèvement de la consommation. A ce sujet, M. McIvor a cité (p. 363 du compte rendu) ce passage d'un discours prononcé par M. McFarland au Canadian Club de Winnipeg, le 11 avril 1935:

Nous avons connu les prix les plus bas depuis plus de 400 ans, en 1932-1933. La statistique de l'université Stanford indique cependant que la consommation, en cette année de prix anormalement bas, a été inférieure à celle des deux années précédentes et a dépassé à peine de quelques millions la vente de l'an dernier. On a dans ce fait la preuve irréfutable que les prix les plus bas n'ont pas amené un relèvement de la consommation dans le monde. C'est aussi la preuve qu'il existe un plafond à la consommation même de la denrée la plus nécessaire.

Il est un fait essentiel que beaucoup oublient. Les exportations enflées par la diminution des prix ne sont pas entièrement absorbées par la consommation immédiate, mais contribuent à augmenter les réserves, visibles ou invisibles de certains pays.

M. le PRÉSIDENT (M. Gobeil): L'honorable membre parle depuis quarante minutes.

M. ROBERGE (texte): Monsieur le président, quand le bill 98, que nous discutons en ce moment, aura été amendé tel que je le proposerai, ce sera certainement la meilleure mesure présentée à cette Chambre par le Gouvernement. A la fin de mes remarques, je soumettrai un amendement à l'effet que les cultivateurs de toutes les provinces puissent bénéficier de primes semblables à celles que le Gouvernement accorde aux cultivateurs de l'Ouest.

Cela ne veut pas dire que je suis opposé à ce que le Gouvernement dépense de l'argent pour aider les agriculteurs de l'Ouest. Non, les gouvernements n'en font jamais assez pour les cultivateurs, et, si l'on veut que le pays sorte de la crise que nous traversons, il faut commencer par aider la classe agricole plutôt que de dépenser des millions pour la milice.

L'hiver dernier, au début de la session, le très honorable premier ministre (M. Bennett) a reçu un grand nombre de requêtes de cultivateurs de la province de Québec lui demandant d'accorder des primes pour certains de leurs produits ou que le Gouvernement en prenne le contrôle, comme il le fait pour le blé de l'Ouest. J'ai reçu moi-même plusieurs requêtes de cultivateurs de mon comté et du nouveau comté qui porte le nom de Mégantic-Frontenac. Je lirai à la Chambre la requête transmise par moi-même au très honorable premier ministre, le 22 janvier 1935: